



Succession suite au décès d'une personne sans famille proche

Par **claire**, le **29/10/2008** à **21:10**

Bonjour,

Un cousin est décédé le 11/04/2008.

Sa famille la plus proche est un cousin germain (célibataire) et une cousine (sa soeur) qui a 2 filles. La cousine est décédée le 12/04/2008.

J'aimerais savoir si le cousin est le seul héritier ou si ses nièces le sont aussi étant donné la date de décès de leur maman.

Merci